



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

CHARTRE DE L'OKANAGAN :

ENGAGEMENTS D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR POUR UNE UNIVERSITÉ PROMOTRICE DE SANTÉ DURABLE

Convaincue que la santé et le bien-être sont essentiels à la réussite et à l'épanouissement de sa communauté, Université Côte d'Azur s'engage à promouvoir une culture universitaire favorable à la santé, dans la continuité des principes de la **Charte de l'Okanagan (2015)**. Cette charte invite les établissements d'enseignement supérieur à intégrer la santé et le bien-être dans toutes leurs missions et à agir pour les promouvoir à l'échelle locale (au sein de leur communauté et de leur territoire) et globale, en contribuant aux enjeux internationaux de santé publique et de développement durable.

Dans le cadre de ses **orientations stratégiques et de son Contrat d'Objectifs Moyens Performance 2025**, Université Côte d'Azur fait de la santé un levier de transformation, à travers l'axe : « **Agir pour la santé et le bien-être de chacun** », fondé sur une approche globale et durable de la santé, intégrant ses dimensions physiques, mentales, socioculturelles et environnementales. Ce positionnement se concrétise par le projet d'établissement « **UniCA promotrice de santé durable** », qui mobilise l'ensemble des politiques universitaires autour de **trois engagements structurants** :

1. Créer des environnements favorables à la santé et au bien-être

Université Côte d'Azur agit pour que ses campus soient des lieux de vie, d'études et de travail propices à la santé globale en agissant sur les leviers suivants :

- **Conditions de travail et d'étude** : amélioration continue des environnements d'apprentissage et de travail, espaces bienveillants et non stigmatisants, prévention des risques psychosociaux, promotion de la justice sociale et de l'égalité des chances, management capacitant et soutien au développement professionnel, actions ciblées contre la précarité étudiante et sociale.
- **Inclusion et accessibilité** : accompagnement des personnes en situation de handicap, lutte contre toutes les formes de discriminations. Promotion de l'équité, du respect et de la tolérance. Protection des droits et libertés.
- **Activité physique et lutte contre la sédentarité** : accès facilité aux infrastructures sportives, promotion d'une activité physique favorable à la santé et au bien-être, encouragement de pauses actives.
- **Alimentation** : promotion d'une alimentation saine et équilibrée au sein de la communauté universitaire, notamment en lien avec les dispositifs d'accompagnement social et les initiatives étudiantes contre la précarité alimentaire.
- **Environnement sans tabac et prévention des addictions** : protection de la communauté contre le tabagisme actif et passif en favorisant des campus sans tabac ; sensibilisation aux risques liés à toutes les addictions
- **Accès à la culture et à la vie artistique** : valorisation des pratiques culturelles et artistiques comme vecteurs de bien-être, développement d'une offre culturelle accessible et inclusive sur les campus.

2. Déployer une offre de soins et de soutien accessible, coordonnée et adaptée

Université Côte d'Azur développe une approche intégrée de la prise en soin, en lien avec les besoins de sa communauté et les ressources du territoire :

- Accès aux soins de première ligne : mise à disposition d'une offre de soins de proximité pour l'ensemble de la communauté universitaire, en partenariat avec les acteurs sanitaires du territoire.
- Soutien individualisé : accompagnement spécifique des étudiants et personnels en situation de vulnérabilité, dans une logique de prévention et de prise en charge.
- Partenariats territoriaux : développement de collaborations avec les structures de santé locales, dans toutes les dimensions du soin (prévention, accompagnement, traitement).
- Téléconsultation : accès facilité à la téléconsultation en médecine générale et en santé mentale, pour répondre aux besoins de proximité et de réactivité.

3. Renforcer l'impact par la coopération et la recherche

Université Côte d'Azur adopte une approche systémique et participative de la promotion de la santé, en l'inscrivant au cœur de ses politiques, de ses pratiques et de ses partenariats :

- Intégration transversale : inscription de la promotion de la santé durable dans l'ensemble des politiques et environnements universitaires (formation, recherche, ressources humaines, vie étudiante, aménagement des campus, etc.).
- Adossement à la recherche : appui sur les travaux scientifiques pour garantir la pertinence, l'efficacité et l'amélioration continue des actions mises en œuvre.
- Dynamique collective : coopération active entre les étudiants, les personnels, les services de santé, les associations, les directions, les laboratoires et les acteurs du territoire, dans une logique de co-construction et d'intersectorialité.
- Engagement international et national : contribution au réseau international des universités promotrices de santé ; impulsion d'un réseau national en France pour favoriser le partage de pratiques, la mutualisation des ressources et le développement d'une culture commune de la santé durable dans l'enseignement supérieur.

En adoptant la **Charte de l'Okanagan**, Université Côte d'Azur réaffirme son ambition d'être une université **engagée, responsable et innovante**, plaçant la **santé** et le **bien-être** au cœur de ses priorités et de ses actions.

Le : 26/09/2025



Jeanick Brisswalter,
Président d'Université Côte d'Azur

Université Côte d'Azur
Le Président

Jeanick BRISSWALTER